



**SYNDICAT CGT A.S.P.S.**  
Accueil, Surveillance, Prévention, Sécurité  
de la Ville de Paris et des Administrations Annexes  
19, rue du renard - 75004 PARIS  
Tél: 01.53.01.41.52 & 01.53.01.41.54 Fax: 01.53.01.41.67  
asps@cgt-asps.fr & www.cgt-asps.fr



## **LA DIRECTION DPSP SOUHAITE INTEGRER LA VERBALISATION EN BINOME DANS LE REGLEMENT D'EMPLOI DES AAS « Espaces Verts » !**

Cette direction, semblant coutumière des formes de fourberie en tout genre a décidément la tête dure ... En effet, devant toutes les organisations syndicales représentatives à la Ville de Paris, que ce soit dans des instances officielles, des groupes de travail ou des réunions de concertation, la DPSP a toujours précisé favoriser le binôme afin d'assurer la sécurité de son personnel ... Or, notre organisation syndicale constate à la lecture d'une nouvelle proposition de mouture du règlement d'emploi des AAS qui sera présenté le 03 juillet 2018 (pendant les vacances d'été, comme par pur hasard ?) que le binôme permettra d'effectuer des missions de verbalisation.

La DPSP mettra donc délibérément en danger les AAS sur le terrain ? Notre organisation syndicale en est convaincue ! La course au PV est lancée ... Preuve en est le nombre important de contraventions dressées au cours de la journée par les agents de la DPSP et qui ont comme consigne de faire remonter cette information auprès du CVO à l'aide de leurs émetteurs TETRA.

S'agissant du règlement d'emploi, l'ensemble des organisations syndicales avait demandé à la direction DPSP le 06 avril 2018, d'effectuer un véritable travail, en s'inspirant fortement de celui de la DEVE ... Preuve en est que nous n'avons pas été écouté et que cette direction bafoue le dialogue social, puisque cette nouvelle mouture est très épurée à l'inverse de celui de la direction des Parcs et Jardins qui était très complet ... Problème de compétence ou acte délibéré ? Sans compter la volonté de cette direction de vouloir harmoniser les tenues en supprimant le mot « accueil » de ces dernières en groupe de travail sur l'habillement afin de gagner un peu d'argent sur les coupes budgétaires, et nous transformer en inspecteur de sécurité « BIS » ... Nous demandons le maintien de l'inscription « ACCUEIL » sur l'ensemble des vêtements professionnel AAS.

Nous soupçonnons fortement cette direction de vouloir bâcler le règlement d'emploi des AAS volontairement, afin de s'appuyer davantage sur ses fiches de procédures qui seront modulable à l'envie et non visés par les instances paritaires.

Nous dénonçons une manière de procéder qui pourrait avoir un impact négatif sur l'ensemble du personnel de la DPSP dans un avenir très proche.

**A force de dire tout et son contraire, cette direction devient de moins en moins crédible et ne semble plus être un interlocuteur audible !**